

Écoles. La sous-préfète d'Argentan en visite dans le milieu rural

Dans le cadre de la réouverture des écoles primaires, Christine Royer, sous-préfète d'Argentan a visité les 3 écoles du Sivos La Carneille-Landigou-Ronfeugerai. Elle était accompagnée de Jean-Philippe Lemancel, inspecteur de l'Éducation nationale.

Ronfeugerai. Ce lundi 18 mai, Christine Royer, sous-préfète d'Argentan a visité les trois écoles primaires du Sivos (syndicat intercommunal à vocation scolaire) La Carneille-Landigou-Ronfeugerai.

Elle était accompagnée par Jean-Philippe Lemancel, inspecteur de l'Éducation nationale du secteur de Flers et des élus locaux, dont Alain Lange, maire d'Athis-Val-de-Rouvre, puisque La Carneille et Ronfeugerai sont deux communes déléguées. Odile Gauquelin, présidente du Sivos, faisait partie de la délégation.

Un engagement collectif

Christine Royer et Jean-Philippe Lemancel, sont ainsi venus constater sur le terrain le dispositif sanitaire mis en place dans les écoles et demandé aux enseignants ainsi qu'aux enfants comment se déroulait cette nouvelle façon de travailler avec les contraintes sanitaires.

« La reprise de l'apprentissage des enfants est essentielle pour la continuité pédagogique afin de permettre de ne pas perdre le fil normal de l'apprentissage et de soulager aussi certaines familles. C'est aussi le témoignage d'un engagement collectif de l'État et des collectivités locales », commente Christine Royer.

De son côté Jean-Philippe Lemancel a mis en avant le travail avec les élus et les enseignants pour reprendre le chemin de l'école dans d'excellentes conditions sanitaires.

« Toutes les écoles de la circonscription de Flers ont repris avec un accompagnement au mieux avec des petits réajustements à faire dans certains endroits. À ce sujet, je salue le travail des directeurs et des enseignants. Le taux de rentrée dans la circonscription est de 54 %, nettement supérieur au niveau national. Les écoles de Flers ont repris à plein-temps ce qui n'est pas le cas dans le milieu rural. »

L'Orne doit rester en zone verte

Interrogée sur le postconfinement général dans le département de l'Orne, la réponse de Christine Royer est la suivante.

« Il y a la mise en place d'un suivi sous forme de traçage éventuel des cas de covid-19. Dans ce cas, une brigade prendrait en charge les personnes concernées pour une mise en quatorzaine à domicile ou dans des hôtels. Concernant le dispositif sanitaire et social, le département de l'Orne est touché de manière modérée. La croissance est contenue, cela ne veut pas dire qu'il faut se dédouaner des gestes barrière. L'Orne est en zone verte et doit le rester. Concernant la reprise des activités dans les bâtiments accueillant du public, tels que les commerces, la reprise est engagée. Pour les restaurants et les petits musées, les médiathèques, les plans d'eau début juin, cela est encore à travailler avec la préfète et l'ARS (NDLR : agence régionale de santé). »

La sous-préfète d'Argentan a également évoqué brièvement le SMA (service minimum d'accueil) mis en place pendant le confinement pour l'accueil des enfants des personnels de santé out personnel travaillant en établissements de santé publics et privés : hôpitaux, cliniques, centres de santé, dans les établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, les foyers autonomie, services de soins à la personne...

« Ce dispositif a également concerné les personnels domiciliés dans les communes de campagne où ce service a été ouvert dans des écoles. »



Christine Royer, sous-préfète d'Argentan, au centre, Jean-Philippe Lemancel, inspecteur de l'Éducation nationale du secteur de Flers, à gauche et les élus locaux sur les places marquées au sol devant l'école primaire de Ronfeugerai